

LA DÉCLARATION DE TALLOIRES

Sur les rôles civiques et les responsabilités sociales de l'Enseignement supérieur

Au cours de ce siècle de changement, nous notons avec optimisme que l'accès à l'Enseignement supérieur est sans cesse croissant, que la moitié des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur vivent dans les pays en développement, et que le nombre des étudiants à travers le monde devrait passer du simple au double entre 2000 et 2025. Le potentiel de participation sociale des étudiants, jeunes et vieux, aujourd'hui et dans les années à venir, est énorme. Le degré de réalisation de ce potentiel dépendra de la capacité des universités à travers le monde à mobiliser les étudiants, les facultés, le personnel et les citoyens dans des programmes présentant des avantages mutuels.

Nous nous consacrons à renforcer le rôle civique et la responsabilité sociale de nos institutions. Nous nous engageons à promouvoir le partage et l'universalité des valeurs humaines ainsi que les missions de nos institutions dans nos communautés et auprès de nos voisins à travers le monde. Nous en appelons aux cent millions d'étudiants, aux millions de facultés, de membres du personnel, d'anciens étudiants et aux instances dirigeantes à travers le monde à joindre leurs efforts à ces initiatives.

Nous pensons que les établissements d'enseignement supérieur existent pour servir et renforcer la société dont ils sont une partie intégrante. A travers l'apprentissage, les valeurs et l'engagement des facultés, des personnels et des étudiants, nos institutions créent un capital social, préparant ainsi les étudiants à contribuer de façon significative dans les communautés locales, nationales et mondiales. Il est du devoir des universités de promouvoir dans les facultés ainsi qu'auprès du personnel et des étudiants un sens de responsabilité sociale et un engagement au bien dans la société, qui, pensons-nous, est incontournable pour le succès d'une société démocratique et juste.

Certaines de nos universités et établissements d'enseignement supérieur sont plus vieux que les pays dans lesquels ils sont localisés ; certains autres sont jeunes et en pleine croissance. Cependant, tous portent la lourde responsabilité de contribuer au bien public à travers l'éducation des étudiants, l'expansion de l'accès à l'éducation ainsi qu'à la création et à l'application adéquate des nouvelles connaissances. Nos institutions reconnaissent que nous ne vivons pas en autarcie vis-à-vis ni de la société ni des communautés dans lesquelles nous sommes localisés. Nous avons plutôt l'obligation absolue d'écouter, de comprendre et de contribuer à la transformation et au développement social. L'Enseignement supérieur doit s'étendre pour le bien de la société afin d'englober les communautés proches et éloignées. Ainsi, nous serons en train de promouvoir nos missions principales d'enseignement, de recherche et de service.

L'université devrait utiliser les processus d'éducation et de recherche pour satisfaire, servir et renforcer ses communautés dans le sens d'une citoyenneté locale et mondiale. L'université a le devoir de participer activement au processus démocratique et de donner du pouvoir aux laissés-pour-compte. Nos institutions doivent s'efforcer de mettre sur pied une

culture de réflexion et d'action dans les facultés, au sein du personnel et des étudiants qui insuffle tout apprentissage et toute investigation.

Par conséquent, nous sommes convenus de :

- Développer des programmes d'engagement civique et de responsabilité sociale sur une base éthique à travers l'enseignement, la recherche et le service public.
- Incorporer la responsabilité publique à travers un exemple personnel et les politiques et pratiques de nos établissements d'enseignement supérieur.
- Créer des cadres institutionnels d'encouragement, de récompense et de reconnaissance de bonnes pratiques dans le service social par les étudiants, le personnel et leurs partenaires dans les communautés.
- S'assurer que les normes d'excellence, de débat contradictoire, de recherche intellectuelle et de jugement entre pairs sont rigoureusement appliquées aussi bien à l'obligation communautaire qu'aux autres formes de projets.
- Promouvoir les partenariats entre les universités et les communautés afin d'accroître les opportunités économiques, donner du pouvoir aux individus et aux groupes, renforcer l'entente mutuelle ainsi que la pertinence, la portée et le dynamisme de l'enseignement universitaire et de la recherche.
- Faire prendre conscience au sein des organismes gouvernementaux, du monde des affaires, des médias, des organisations caritatives, à but non lucratif et internationales sur la contribution de l'Enseignement supérieur au développement et au bien-être social. Établir particulièrement un partenariat avec le gouvernement afin de renforcer les politiques qui apportent un appui aux efforts civiques et socialement responsables de l'Enseignement supérieur. Collaborer avec d'autres secteurs dans le but de magnifier les impacts et de maintenir les gains sociaux et économiques pour nos communautés.
- Établir un partenariat avec les établissements d'enseignement primaire et secondaire ainsi qu'avec d'autres établissements d'enseignement supérieur de sorte que l'éducation pour une citoyenneté active devienne une partie intégrante de l'apprentissage à tous les niveaux de la société et de la vie.
- Documenter et diffuser des exemples de travaux universitaires qui profitent aux communautés et à la vie de ses membres.
- Appuyer et encourager les associations académiques internationales, régionales et nationales dans leurs efforts de renforcement des efforts d'engagement civique de l'université et de création d'une reconnaissance académique du service et de l'action dans l'enseignement et la recherche.
- Se prononcer sur des questions d'une importance civique au sein de nos communautés.
- Établir un comité directeur et des réseaux internationaux d'établissements d'enseignement supérieur pour informer et appuyer tous leurs efforts à mener à bien la présente Déclaration.

Nous nous engageons à l'obligation civique de nos institutions et nous établissons à cet effet un Réseau Talloires avec un espace électronique ouvert aux échanges d'idées, à la compréhension et à la promotion de l'action collective.

Nous invitons d'autres à se joindre à cette Déclaration et à collaborer à notre travail civique.